

ARRETE 2026 - T047

La Maire de la Commune de SAINT GENEST MALIFAUX,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 131.3 et L 131.4 ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande du 22 juillet 2026 par laquelle l'entreprise CSC SERVICE demeurant Route de Gien 45600 Sully sur Loire représentée par Madame TALHOUARN Kelly ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité des personnes **pour le stationnement d'un poids lourd 19 t et d'un véhicule léger avec plateau remorque lors d'un échange de citerne de gaz situé au 3 rue du Feuillage 42660 Saint Genest Malifaux.**

A R R E T E :

Article 1^{er} : Trois places de stationnement devant le numéro 9 rue du Feuillage et 4 places de stationnement devant le numéro 12 rue du Feuillage à Saint Genest Malifaux seront réservées à l'entreprise CSC SERVICE, **pour le stationnement d'un poids lourd et d'un véhicule léger avec plateau remorque lors d'un échange de citerne de gaz du lundi 24 août 2026 au mardi 25 août 2026.**

Article 2 : Une signalisation adéquate ainsi qu'une pré-signalisation seront installées de part et d'autre des véhicules en stationnement.

Article 3 : Ces signalisations seront mises en place et maintenues par l'entreprise CSC SERVICE pendant toute la durée des travaux.

Article 4 : Les emplacements et les abords doivent être tenus propres en permanence. L'entreprise CSC SERVICE doit veiller à s'assurer qu'il n'y ait pas de fuites de fioul dans le réseau d'eau pluviale lors de l'échange de citerne.

Article 5 : L'entreprise CSC SERVICE, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de SAINT GENEST MALIFAUX sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LYON, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à SAINT GENEST MALIFAUX, le 04 août 2026

La Maire
Geneviève MANDON



Mairie

1 place de l'Hôtel de Ville - 42660 SAINT GENEST MALIFAUX

Tél. : 04 77 51 20 01

Mail : mairie@st-genest-malifaux.fr - Internet : www.st-genest-malifaux.fr